

Mission

Diriger la réalisation des projets artistiques en collaboration avec des partenaires, conformément aux orientations de la politique culturelle de l'établissement.

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Montée en puissance des structures culturelles, parfois au travers de partenariats institutionnels
- Développement des réseaux nationaux et internationaux, et normalisation des pratiques

Impact sur l'emploi-type

- Augmentation des responsabilités au sein des structures culturelles
- Nécessité de mutualisation des compétences et des ressources

Activités principales

- Concevoir et définir une programmation artistique et culturelle en relation avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement
- Gérer l'accueil du public dans les lieux de diffusion culturelle
- Élaborer et suivre les budgets de la structure ou d'une programmation culturelle spécifique
- Encadrer les équipes logistiques des installations techniques des lieux de diffusion culturelle
- Rédiger des conventions et des contrats avec des institutions et organismes culturels et en suivre l'exécution
- Coordonner et suivre l'activité des différents intervenants artistiques et culturels
- Accompagner et soutenir les projets culturels des étudiants sur les plans opérationnels, juridiques, financiers
- Rédiger et suivre les publications relatives à l'activité culturelle
- Mettre en place des outils d'études et d'évaluation de l'impact de l'action artistique des étudiants

Compétences principales

Connaissances

- Cadre légal et déontologique
- Droit de la propriété intellectuelle
- Législation sur l'écrit, l'utilisation de l'image
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Environnement et réseaux professionnels
- Connaissances budgétaires générales
- Marchés publics
- Sociologie des publics
- Connaissance des textes législatifs et réglementaires du domaine
- Culture du domaine
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Encadrer / Animer une équipe
- Réaliser des évaluations et des bilans
- Piloter un projet
- Élaborer un budget
- Savoir représenter l'établissement
- Initier et conduire des partenariats
- Gérer les relations avec des interlocuteurs
- Apporter des réponses à des besoins spécifiques
- Savoir rendre compte
- Appliquer les règles de sécurité en matière d'accueil des publics (étudiants, visiteurs...)

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- Licence
- Domaines de formation souhaitée : métiers de la culture
- Expérience souhaitable : encadrement dans l'action culturelle

Conditions particulières d'exercice

- Variabilité éventuelle des horaires de travail
- Contraintes de calendrier en fonction de la nature du projet
- Déplacement éventuels